

Pour recycler, il faut trier !



Syndicat mixte Montaigu-Rocheservière

Dans le conteneur à verre :

Les bouteilles, pots, bocaux en verre



Dans le conteneur à papier :

Les papiers, journaux, magazines, prospectus, catalogues, enveloppes blanches



Dans le sac jaune :

Seulement 3 catégories d'emballages à mettre dans le sac jaune :

1^{ère} catégorie

Les bouteilles et flacons plastiques avec leurs bouchons



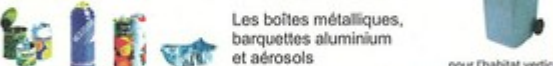
2^{ème} catégorie

Les cartonnettes (non souillées par l'aliment) et briques alimentaires



3^{ème} catégorie

Les boîtes métalliques, barquettes aluminium et aérosols



Rappel : N'emboîtez pas les emballages, aplatissez-les légèrement

Dans le composteur :

Les déchets de cuisine :
Reste de repas, épluchures,...



Les déchets de jardin :
Tontes, feuilles, fânes,...



Dans le conteneur à ordures ménagères :

Les emballages plastiques autres que les bouteilles :

Les sacs et films plastiques, Les pots (crème fraîche, yaourts, ...).

Les barquettes (beurre, fromage, jambon, ...). Les boîtes (pâtisserie, fruits, ...)



Ce logo ne signifie pas que l'emballage qui le porte est recyclable. Il signifie que l'industriel qui produit l'emballage verse une participation financière pour favoriser et développer le recyclage.

Un doute ? Appelez au 02.51.46.36.24